

# COMMUNE DE NOUZEROLLES

## Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> avril 2011

---

L'an deux mil onze, le premier avril, à huit heures quarante, le Conseil Municipal de la Commune de NOUZEROLLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. LAURENT Jean-Pierre, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2011.

PRESENTS : MM. LAURENT Jean-Pierre, Maire- FRELOT Claudine, 2<sup>ème</sup> Adjoint-PAVAGEAU Nathalie, PINGAUD Patrice, AUSSOURD Louissette, DESRIEUX Jean-Claude, GUETRE Lucette.

ABSENTS : AUJAY Arnaud, BARBAUD Marcelle, PERGAUD Laurent.

Secrétaire de séance : Mlle AUSSOURD Louissette.

### **Délibération n° 2011/04/01-1 : ACQUISITION BIENS DEPENDANT DE LA SUCCESSION COUAILLER**

Monsieur le Maire fait savoir que l'offre d'acquisition, à hauteur de 12 000 €, proposée à la Direction Nationale d'Interventions Domaniales, concernant les biens dépendant de la succession vacante des époux COUAILLER, a été acceptée.

Ces biens situés au Bourg, cadastrés section B n° 925, se composent :

- d'un immeuble bâti en pierres en très mauvais état, entièrement à rénover, comprenant une ancienne maison d'habitation, une grange et un local anciennement à usage commercial,
- d'un terrain en friche à l'arrière, d'une contenance de 23 a 33 ca.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- confirme sa décision d'acquisition, au prix de 12 000 €
- confie la vente à Maître Thierry DELILLE, Notaire à Dun le Palestel
- autorise le Maire à signer l'acte correspondant et tous documents relatifs à cette affaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 H 00.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Les membres du Conseil Municipal,